

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 1 de 10

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

DEKASYL MS-6

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, produits d'étanchéité

##### Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DINOL GmbH  
Rue: Pyrmonter Strasse 76  
Lieu: D-32676 Luegde  
Téléphone: + 49 (0) 5281 982980  
E-mail: msds@dinol.com  
Interlocuteur: Labor  
Service responsable: msds@dinol.com

Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860

1.4. Numéro d'appel d'urgence: centres antipoison et de toxicovigilance numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane. Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
Contient des produits biocides.Substance active:thiabendazole (ISO); 2-thiazol-4-yl-1H-benzoimidazole;propiconazole(ISO); (2RS,4RS;2RS,4SR)-1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolan-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole  
Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants pertinents

| N° CAS    | Substance                                                 |              |                  | Quantité    |
|-----------|-----------------------------------------------------------|--------------|------------------|-------------|
|           | N° CE                                                     | N° Index     | N° REACH         |             |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)              |              |                  |             |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane            |              |                  | 0,1 - < 1 % |
|           | 220-449-8                                                 | 014-049-00-0 | 01-2119513215-52 |             |
|           | Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1B; H226 H332 H317 |              |                  |             |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 2 de 10

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS    | N° CE     | Substance                                                                                                                                                                          | Quantité    |
|-----------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
|           |           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA                                                                                                                           |             |
| 2768-02-7 | 220-449-8 | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane                                                                                                                                     | 0,1 - < 1 % |
|           |           | par inhalation: CL50 = 16,79 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >3460-4000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 7340-7460 mg/kg |             |

### Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.  
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

#### Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

#### Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Demander immédiatement un avis médical.

#### Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
NE PAS faire vomir.  
Appeler immédiatement un médecin.  
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz/vapeurs, toxique

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.  
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**DEKASYL MS-6**

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 3 de 10

des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Pour le nettoyage**

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec les aliments.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Protéger de l'humidité.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 4 de 10

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS                          | Désignation                                    |                   |            |                       |
|---------------------------------|------------------------------------------------|-------------------|------------|-----------------------|
| DNEL type                       |                                                | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                |
| 2768-02-7                       | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane |                   |            |                       |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                                | dermique          | systémique | 0,3 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, aigu         |                                                | dermique          | local      | 26,9 mg/personne/jour |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                                | par voie orale    | systémique | 0,3 mg/kg p.c./jour   |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                                | par inhalation    | systémique | 4,9 mg/m³             |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                                | dermique          | systémique | 0,69 mg/kg p.c./jour  |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                                | par inhalation    | systémique | 1,04 mg/m³            |
| Consommateur DNEL, aigu         |                                                | par inhalation    | local      | 93,4 mg/m³            |

##### Valeurs de référence PNEC

| N° CAS                                                      | Désignation                                    |             |
|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------|
| Milieu environnemental                                      |                                                | Valeur      |
| 2768-02-7                                                   | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane |             |
| Eau douce                                                   |                                                | 0,34 mg/l   |
| Eau de mer                                                  |                                                | 0,034 mg/l  |
| Sédiment d'eau douce                                        |                                                | 1,24 mg/kg  |
| Sédiment marin                                              |                                                | 0,12 mg/kg  |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                                                | 110 mg/l    |
| Sol                                                         |                                                | 0,052 mg/kg |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

##### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 5 de 10

### Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.  
appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Matière/fluide filtrant : A

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                              |                 |                |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------------|
| L'état physique:                                                             | pâteux          |                |
| Couleur:                                                                     | divers          |                |
| Odeur:                                                                       | caractéristique |                |
| Seuil olfactif:                                                              | non déterminé   |                |
| Point de fusion/point de congélation:                                        |                 | non déterminé  |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: |                 | non déterminé  |
| Inflammabilité:                                                              |                 | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             |                 | non déterminé  |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             |                 | non déterminé  |
| Point d'éclair:                                                              |                 | non déterminé  |
| Température d'auto-inflammation:                                             |                 | non déterminé  |
| Température de décomposition:                                                |                 | non applicable |
| pH-Valeur:                                                                   |                 | non déterminé  |
| Viscosité cinématique:                                                       |                 | non déterminé  |
| Hydrosolubilité:                                                             |                 | Non miscible   |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            |                 |                |
| non déterminé                                                                |                 |                |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        |                 | non déterminé  |
| Pression de vapeur:                                                          |                 | non déterminé  |
| Densité (à 20 °C):                                                           |                 | 1,48 g/cm³     |
| Densité de vapeur relative:                                                  |                 | non déterminé  |
| Caractéristiques des particules:                                             |                 | non applicable |

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

|                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| Dangers d'explosion    |                          |
| non déterminé          |                          |
| Combustion entretenue: | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes |                          |
| non déterminé          |                          |

#### Autres caractéristiques de sécurité

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| Point de ramollissement: | non déterminé |
| Viscosité dynamique:     | non déterminé |

#### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 6 de 10

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 5 mg/l

| N° CAS    | Substance                                      |                       |        |        |          |
|-----------|------------------------------------------------|-----------------------|--------|--------|----------|
|           | Voie d'exposition                              | Dose                  | Espèce | Source | Méthode  |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane |                       |        |        |          |
|           | orale                                          | DL50 7340-7460 mg/kg  | Rat    |        |          |
|           | cutanée                                        | DL50 >3460-4000 mg/kg | Lapin  |        | OECD 406 |
|           | inhalation (4 h) vapeur                        | CL50 16,79 mg/l       | Rat    |        |          |
|           | inhalation poussières/brouillard               | ATE 1,5 mg/l          |        |        |          |

#### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane. Peut produire une réaction allergique.

OCDE 406 Sensibilisation cutanée : non sensibilisant.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 7 de 10

### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

### Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS    | Substance                                      |               |           |        |                                   |         |
|-----------|------------------------------------------------|---------------|-----------|--------|-----------------------------------|---------|
|           | Toxicité aquatique                             | Dose          | [h]   [d] | Espèce | Source                            | Méthode |
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane |               |           |        |                                   |         |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons               | CL50<br>mg/l  | >100      | 96 h   | Danio rerio                       |         |
|           | Toxicité aiguë pour les algues                 | CE50r<br>mg/l | >100      | 72 h   | Desmodesmus subspicatus           |         |
|           | Toxicité aiguë pour les crustacés              | CE50<br>mg/l  | >100      | 48 h   | Daphnia magna (puce d'eau géante) |         |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS    | Substance                                      | Log Pow |
|-----------|------------------------------------------------|---------|
| 2768-02-7 | triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane | 1,1     |

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 8 de 10

### Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

### Code d'élimination des déchets - Produit

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

### L'élimination des emballages contaminés

Éliminer en observant les réglementations administratives.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 9 de 10

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 0,00 %  
dans les vernis et peintures: 0,00 g/l

##### **Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Respecter la législation nationale sur les produits chimiques

##### **Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

##### **Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 11,16.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## DEKASYL MS-6

Date de révision: 28.02.2025

Code du produit: 2060

Page 10 de 10

### Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

EUH208 Contient triméthoxyvinylsilane; triméthoxy(vinyl)silane. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*